



General Data Protection Regulation (GDPR) Règlement général sur la protection des données (RGPD)

■ ■ Le GDPR

Le « General Data Protection Regulation » (GDPR) ou « Règlement général sur la protection des données » (RGPD), est une nouvelle législation européenne sur la protection de la vie privée qui entre en vigueur en mai 2018.

Toutes les entreprises et organisations basées en Europe qui collectent des données sur les citoyens européens sont concernées : grandes entreprises, PME, Microentreprises...

■ ■ DONNÉES PERSONNELLES

a) Le cadre GDPR¹

On désigne par « données à caractère personnel », toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »); est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale;"

b) WOUSH

Fichier client

Woush collecte et conserve des données personnelles dans son fichier client. Les données clients sont : Nom, prénom, Adresse, Téléphone et Email

Ces données sont communiquées à Woush par les clients eux-mêmes lors de la première prise de rendez-vous via un formulaire de prise de rendez-vous sur le site Web de Woush ou directement chez Woush lors du premier rendez-vous.

Photos

En outre Woush conserve les photos de ses clients. Woush considère ces images comme des données personnelles des clients.

¹ Les extraits cités sont issue du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.



■ ■ DONNÉES SENSIBLES

a) Le cadre GDPR

"Certaines données personnelles sont plus sensibles que d'autres. Il s'agit, par exemple, d'informations relatives à la race, la santé, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'affiliation à un syndicat, les préférences sexuelles ou le passé judiciaire. Ces données ne peuvent être ni collectées, ni enregistrées, ni même demandées."

b) WOUSH

Woush ne conserve aucune donnée personnelle sensible.

■ ■ PRINCIPE I : TRANSPARENCE

Le présent document est publié sur le site Web de Woush. Il justifie la collecte des données et relate les finalités d'usage de celles-ci.

■ ■ PRINCIPE II : CONSENTEMENT

a) Le cadre GDPR

On désigne par "«consentement» de la personne concernée, toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement;"

b) WOUSH

Fichier client

Les clients de Woush donnent eux même et volontairement leurs données personnelles via le formulaire sur le site Web ou lors de la séance photo chez Woush. Ils peuvent, à tout moment, retirer leur consentement, et ce, sans conditions.

Photos

Les clients ou les modèles donnent explicitement leur consentement pour l'utilisation des photos via deux formulaires

- Pour le modèles : Une « autorisation d'utilisation d'image ». Le Modèle autorise expressément le Photographe à faire usage des photographies visées dans le document pour tous les usages listés dans le document. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le Modèle raye la mention concernée. Dans tous les cas le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou



toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à, disposition du Modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à, faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

- Pour les clients : un « Droits d'utilisation des images ». Le client autorise Woush à utiliser les images pour promouvoir le travail des photographes.

■ ■ PRINCIPE III : LE DROIT À L'OUBLI ET À L'ACCÈS DE SES DONNÉES

a) Le cadre GDPR

"l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci"

b) WOUSH

Les clients de Woush peuvent demander à :

- Consulter l'ensemble des données que Woush possède sur eux, y compris les photos ;
- Effacer toutes les données que Woush possède sur eux, y compris les photos.

■ ■ PRINCIPE IV: LIMITATION DES FINALITÉS

a) Le cadre GDPR

"Il faut impérativement s'assurer que les données encodées et sauveées sont utilisées à des fins explicites, spécifiques, légitimes pour aucun autre objectif que celui mentionné de manière publique et transparente. Les données doivent être utilisées de manière sécurisée (un superviseur doit implémenter des mesures organisationnelles et techniques pour protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...)"

Les organisations devraient donner la priorité à la minimisation des données, aux restrictions d'utilisation et à la non-distribution des données à d'autres personnes sans une vérification des intérêts. Ce principe peut être contraire au concept de « big data »."

b) WOUSH

Fichier client

Les données encodées sont utilisées pour :

- Acheminer les produits commandés chez Woush (photos numérique, cadres, album) chez le client (par courrier ou par email)
- Contacter les clients de Woush pour leur faire part d'information relative à Woush (exemple= mini session de Noel, nouveau service...)



En dehors de ces deux objectifs légitimes, Woush ne fait aucune utilisation de ces données.

Woush respecte le principe de minimisation des données : seules les données indispensables à l'activité de Woush sont conservées.

Photos

Pour les clients et les modèles les deux documents « autorisation d'utilisation d'image » et « Droits d'utilisation des images » explique l'usage que Woush peut faire des photos.

■ ■ PRINCIPE V: EXACTITUDE DES DONNÉES

a) Le cadre GDPR

"Les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder."

b) WOUSH

Woush tient à jour son fichier client.

■ ■ PRINCIPE VI: INTÉGRITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

a) Le cadre GDPR

"Les données doivent être utilisées de manière sécurisée (un superviseur doit implémenter des mesures organisationnelles et techniques pour protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...)"

b) WOUSH

Dominique PIRNAY assure le rôle de délégué à la protection des données.

Fichier client

Les données sont protégées. Woush utilise le logiciel LightBlue pour conserver ces données. L'accès à ces données est protégé et accessible seulement aux coopérateurs de Woush.

Photo

Les photos sont archivées, en interne, sur un serveur NAS dans les locaux de Woush



■ ■ PRINCIPE VII : RESPONSABILITÉ

a) Le cadre GDPR

"Le responsable du traitement des données doit être capable de démontrer que les prescrits du RGPD sont respectés."

b) WOUSH

Ce document, l'accès au logiciel LightBlue et l'accès au Serveur de stockage des images peut établir le respect du GDPR

■ ■ PRINCIPE VIII : AUTOMATISATION

a) Le cadre GDPR

"Les personnes ont le droit de ne pas être soumises à des décisions automatisées. Les organisations seront obligées d'assurer qu'un individu obtienne une intervention humaine, puisse exprimer son point de vue, reçoive une explication et conteste la décision."

b) WOUSH

Aucun traitement n'est automatisé.

■ ■ Conclusion

Woush traite les données à caractère personnel de manière licite et transparente, en garantissant la loyauté envers les personnes dont les données à caractère personnel sont traitées.

■ ■ Plus d'information sur le GDPR:

RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR> (Texte de Loi)

Principes du RGPD (Commission européenne): https://ec.europa.eu/info/law/law-topic/data-protection/reform/rules-business-and-organisations/principles-gdpr_fr

Principes du RGPD (Digital Wallonia) : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/gdpr>

Woush, le 14 avril 2018